

Réunion du 9 janvier 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaients
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur David HECKEL

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2012/50 - Administration générale - 5
Itinéraire cyclable "Lièpvre/Châtenois" - Procédure de
déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan
d'occupation des sols (POS) de LA VANCELLE

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

Vu le procès-verbal de l'examen conjoint du 18 novembre 2010 des dispositions proposées pour assurer la mise en compatibilité du plan d'occupation des sols (POS) de LA VANCELLE

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 6 avril 2011

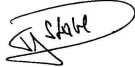
Vu la délibération du Conseil Municipal de LA VANCELLE du 7 juin 2011

Vu la notification du Sous-préfet de Sélestat-Erstein par courrier du 18 octobre 2011,

- déclare d'intérêt général le projet d'itinéraire cyclable "Lièpvre/Châtenois", qui permettra de finaliser l'interconnexion des réseaux cyclables des Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ; l'aménagement d'un itinéraire cyclable en site propre offrira une alternative sécurisée au parcours actuel le long de la RN 59

- dit que la présente délibération fera l'objet d'une mention dans le journal ci-après désigné : "Les Dernières Nouvelles d'Alsace".

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120109-65160-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 17/01/12